

# SUPER CRITERIUM SERIE B DU POSEIDON

Dimanche 11 septembre 2011



CTT Woluwe au 2 avenue des Vaillants à 1200 Woluwe St Lambert  
dans la grande salle Omnisports du Poseidon sur 16 tables



Critérium organisé avec le soutien du **Fonds sportif de la commune de Woluwe-Saint-Lambert**

Horaires	Messieurs	Dames
08:30	séries NC et E spéciale	série NC
11:00	séries NC-E4 et E2-D4	série D
12:00	série C spéciale	
13:00	série D spéciale	série C
14:00	série C2-B0	
15:00	série D2-C4	série B
16:00	série B spéciale	série B spéciale

## Petite restauration et boissons tout au long de la journée

### Règlement du critérium :

- Le critérium est exclusivement réservé aux personnes affiliées à l'une des Ailes de l'ASBL F.R.B.T.T. ou à une Fédération reconnue par l'I.T.T.F.
- Le critérium est autorisé sous le n°BBW.VG01/11/12.
- Le critérium se joue suivant les statuts et règlements de l'ASBL F.R.B.T.T.
- Le montant de l'inscription est de 6 € pour une série ou de 10 € pour participer à deux séries.
- Les matchs se jouent en trois sets gagnants de 11 points, toutes les phases préliminaires des séries sont jouées en poules de 3 ou 4 joueurs en fonction du nombre d'inscriptions, suivies d'un tableau par élimination directe.
- Le critérium se déroulera sur 16 tables, avec des balles de couleur blanche.
- Les inscriptions sont reçues par téléphone ou e-mail, chez le juge-arbitre CLAIS Pierre C/O Mme Viviane Goffin, **jusqu'au jeudi 8 septembre dernière limite. Tél.: 02 675 71 23 ou GSM : 0475 / 532 089 ou e-mail : [viviane.goffin@skynet.be](mailto:viviane.goffin@skynet.be)**  
Elles doivent mentionner les nom, prénom, classement, nom du club d'appartenance.
- L'élaboration des tableaux aura lieu publiquement le 9 septembre à 19 heures, en la salle du Poseidon.
- Un joueur messieurs peut s'inscrire dans sa série et/ou une série spéciale correspondant à son classement. Une joueuse dame doit impérativement s'inscrire dans sa série et s'aligner dans la série supérieure, ou en B spéciale pour les joueuses classées B, comme deuxième série.
- Le critérium est doté de prix en espèces, pour les séries avec plus de 16 inscriptions.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.
- Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement du critérium.
- Le règlement sera publié sur les sites [www.cpbw.be](http://www.cpbw.be) et [www.tabletenniswoluwe.be](http://www.tabletenniswoluwe.be)

**Directeur du critérium Christian Karkan Secrétaire Joël Simons ([joel.simons@skynet.be](mailto:joel.simons@skynet.be))**

